

Mise à jour du contrôle technique en 2023

Retrouvez des informations sur les dernières évolutions du contrôle technique automobile.

Mis en ligne le 04 juillet 2023



Le contrôle technique demeure une étape essentielle pour garantir la sécurité et la conformité des véhicules circulant sur les routes publiques. Il s'agit d'une procédure régulière effectuée par des entreprises agréées, permettant d'évaluer l'état du véhicule, de détecter d'éventuels dysfonctionnements et de vérifier le respect des normes de sécurité en vigueur.

Au cours de l'étape finale, les différents composants du véhicule tels que les freins, la suspension, [le changement d'amortisseur avant](#) ➡, l'éclairage, la pollution de l'air et les dispositifs de sécurité sont minutieusement contrôlés. Si des anomalies sont détectées, vous serez informé des réparations nécessaires à effectuer avant de recevoir le certificat de conformité. Par exemple, si vos pneus sont des pneus Impérial (en savoir plus) ou des pneus Apollo, comme ceux proposés sur ce site, et s'ils sont trop usés, leur remplacement peut être requis lors du contrôle technique.

Ainsi, cette procédure vise à réduire le nombre d'accidents de la route en identifiant et en résolvant les éventuels problèmes. Elle contribue également à la protection de l'environnement en réduisant la pollution de l'air. Il est crucial de respecter les délais prévus afin de maintenir votre véhicule ([les garages de votre secteur sur ce site](#) ➡) en bon état de fonctionnement et d'éviter d'éventuelles restrictions.

NB : Si vous envisagez de vendre votre voiture ou si vous consultez des annonces de véhicules d'occasion, vous pouvez consulter l'historique de la voiture sur le site officiel suivant :

<https://histovec.interieur.gouv.fr/histovec/welcome> ➡



☰ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS